

Le Président

COMMUNIQUE DES DECISIONS DE LA CNDP DU 4 DECEMBRE 2013

Lors de sa réunion du 4 décembre 2013, la Commission nationale du débat public a examiné les dossiers suivants :

1 – Projet d’extension de l’aéroport d’Orly

Par courrier du 15 novembre 2013, le maire de Villeneuve-le-Roi a saisi la CNDP sur le programme d’extension de l’aéroport d’Orly. Cette lettre était accompagné d’une délibération du conseil municipal. Ce programme, d’un montant de 450 M€ concerne la réalisation de bâtiments et notamment d’un nouveau satellite supplémentaire.

Ces travaux n’entrent pas dans la liste des projets de l’article R 121-1 soumis de droit à une saisine de la CNDP ou devant faire l’objet d’une publication. Cette liste ne comprend en effet que les créations ou extensions d’infrastructures de pistes d’aérodromes.

Les extensions de pistes réalisées en 2006 et en 2009 n’ont pas fait l’objet de publication de la part du maître d’ouvrage.

La CNDP, tout en regrettant que des aménagements de ce type ne puissent faire l’objet de débat public en l’état actuel du droit, n’a pu que considérer comme irrecevable la saisine du conseil municipal de Villeneuve-le-Roi.

2 – Projet CIGEO

Au 26 novembre 2013, le bilan chiffré du débat s’établit ainsi : 566 questions, 324 avis, 70 cahiers d’acteurs publiés, 7550 connexions aux débats contradictoire et près de 64 500 visites sur le site du débat. Des réunions sont prévues au lycée professionnel Ligier Richier de Bar-le-Duc et au lycée de Lagny en Barrois, avant le 15 décembre, date de clôture du débat.

Par ailleurs, une conférence de citoyens est en préparation. Elle est organisée par un comité de pilotage présidée par Mme Marie-Angèle HERMITTE, et comprenant Mme Clémence BEDU, M. François BESNUS, M. Jean-Marie BROM, M. Bernard GRAMBOW et M. Andréas RUDINGER.

Par ailleurs, un comité d’évaluation de la conférence a été constitué. Il comprend Mme Cécile BLATRIX, M. Luigi BOBBIO et M. Jean-Michel FOURNIAU.

3 – Projet EUROPACITY

Le 2 octobre 2013, la CNDP a décidé d’organiser elle-même un débat public sur le projet EUROPACITY de Gonesse (Val d’Oise), présenté par la société Alliages et Territoires, filiale du groupe AUCHAN.

Le 6 novembre 2013, la CNDP a nommé Mme Claude BREVAN, présidente de la commission particulière du débat public.

Sur sa proposition, la CNDP a nommé membres de la commission particulière :

- Mme Isabelle BARTHE
- M. Laurent PAVARD
- M. Philippe QUEVREMONT
- M. Christian de FENOYL

4 – Projet EuroAirport

Le 14 mai 2012, le Président de RFF, le Président du Conseil régional d'Alsace et le Président du Conseil d'Administration de l'aéroport Bâle Mulhouse ont transmis à la CNDP l'avis de publication du projet EuroAirport. La Sénatrice, Maire d'Hegenheim a saisi la CNDP d'une demande de débat public sur ce projet.

La CNDP a considéré qu'en raison des enjeux économiques du projet, en matière de développement local et des impacts sur l'environnement (notamment les nuisances phoniques), il importait d'assurer l'information et la participation du public. Elle a décidé le 5 septembre 2012 qu'il n'y avait pas lieu d'organiser un débat public, mais elle a recommandé aux maîtres d'ouvrage une concertation et a nommé M. LEBLOND, garant de cette concertation le 3 octobre 2010.

La CNDP donne acte aux maîtres d'ouvrage du compte-rendu de cette concertation qui s'est déroulée du 6 mai au 20 juin 2013 et du rapport du garant qui y est joint.

Ces documents seront joints au dossier d'enquête publique.

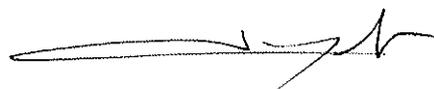
5 – Projet contournement Est de Rouen

Dans sa séance du 6 novembre 2013, la CNDP a décidé de recommander au maître d'ouvrage de relancer une concertation avec le public sur le projet de contournement Est de Rouen sous l'égide d'un garant.

La CNDP a désigné M. Michel GAILLARD, garant de cette concertation. Le garant veillera au bon déroulement de la concertation, à la qualité des informations diffusées, et favorisera l'expression du public.

6 – Projet GPSO (Grands Projets du Sud Ouest)

La CNDP donne acte à RFF de son compte-rendu de la concertation post-débat public qui comprend le rapport des garants, sur les projets de lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse, et Bordeaux-Espagne (GPSO, Grands projets du Sud Ouest). Ces documents seront joints aux dossiers d'enquête publique.



Christian LÉYRIT